

Dossier n°

Date

A remplir par le service

Mise en place d'un système d'assainissement non collectif

DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX

A adresser à la Communautés de Communes de la Forêt dès que la date du début des travaux de votre système d'assainissement est connue, 15 jours avant minimum.

Je soussigné :

Nom et Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone

Adresse du lieu de réalisation :

Déclare que :

Les travaux d'installation du système d'assainissement non collectif sur ma propriété débuteront :

.....
Les travaux seront réalisés conformément au projet ayant au préalable reçu un avis favorable de conception.

Nom de l'entreprise de travaux réalisant le dispositif d'assainissement :

.....
.....

Date prévisionnelle de fin de travaux :

En accord avec l'entrepreneur, le propriétaire conviendra d'un rendez-vous (au minimum 10 jours avant la fin du chantier) avec le technicien chargé du contrôle de bonne exécution de la filière d'assainissement non collectif.

Organisme de contrôle à contacter :

ESEA
4, Boulevard de Québec
45 000 ORLEANS
tel : 02 38 51 12 75
mail : spanc@esea.fr

Le : ___/___/___

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté des Communes de La Forêt, en sa qualité de responsable de traitement, pour le contrôle obligatoire de l'assainissement. La base légale de ce traitement est l'obligation légale. Vos données conservées pendant toute la durée légale, sauf indication contraire de votre part, sont destinées au service de l'Eau et de l'Assainissement, ainsi que ses partenaires habilités, et sont hébergées en France. Conformément à la loi 78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime par courrier à Communauté de Communes de la Forêt DPO – Service Eau et Assainissement 2 rue de la chaubardière 45170 Neuville aux bois. Si après nous avoir contacté, vous estimatez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.